



Recommandation 45 (1950)¹

Radio européenne

Assemblée parlementaire

L'Assemblée recommande d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session la question d'une Radio européenne à réaliser soit par l'établissement d'une station d'émission « Radio-Europe », soit par des arrangements à conclure entre les stations d'émission existantes.

1. Adoptée le 24 août 1950, en conclusion du débat sur le rapport de la Commission des Questions culturelles et scientifiques.

